

<https://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article1272>



SNES : un congrès pour dire quoi ?

- Syndicalisme -



Date de mise en ligne : dimanche 15 avril 2012

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

Initialement prévu en 2011, le congrès du SNES se tiendra à Reims en avril 2012 ce qui change les perspectives des débats. Il s'inscrit dans l'après élections professionnelles de la FP dont les enseignements contradictoires doivent être tirés. Si le SNES a renforcé sa place de premier syndicat du 2nd degré, le nombre de votants a baissé. Surtout, la FSU reste la première fédération de l'Éducation Nationale mais a perdu sa prééminence dans la Fonction Publique d'État.

En outre, le congrès se déroule à un mois des élections présidentielles et à 3 mois des législatives. Quel que soit le résultat des élections, la période va être changée. Une éventuelle victoire de Sarkozy puis de la droite donnerait naissance à un gouvernement encore plus revanchard que celui d'aujourd'hui. Dans l'autre sens, sans se faire d'illusion sur le pouvoir qui sortira des urnes, il devra répondre aux revendications exprimées depuis des années. Dans tous les cas, il est difficile d'envisager que ces élections n'aient aucun effet sur le mouvement social et ses organisations.

Le congrès du SNES doit donc être pour nous, École Émancipée, un moyen de préparer la suite : faire en sorte qu'aucune concession ne soit faite a priori sur les revendications des personnels, ni sur les aspirations que nous portons pour l'Éducation Nationale. Mais aussi pousser vers la construction d'un mouvement syndical et social unitaire, actif et victorieux.

Thème 1 : Scolarité jusqu'à 18 ans, pour quoi ?

Le thème 1 définit la politique éducative que le SNES veut porter. Pour École Émancipée, l'école doit avant tout se construire autour d'un axe fort : une réelle démocratisation du système scolaire, et une éducation émancipatrice pour tous.

Comment articuler un second degré démocratique avec les difficultés quotidiennes des personnels ? Comment accueillir tous les élèves, et les éduquer jusqu'à l'âge de 18 ans, sans tri social ni compétition ? Ces questions sont récurrentes, les réponses pas faciles et ne font pas consensus.

Il y a bien sûr des réponses matérielles ou réglementaires : effectifs de classes, dédoublements, cadrage national des horaires, programmes, diplômes et disciplines, formation initiale et continue, respect des statuts et des missions des personnels, arrêt de la précarité, récupération des postes perdus...

Il y a aussi les réponses d'ordre structurel : veiller à supprimer les dispositifs de relégation ou d'éviction, et travailler à la prise en charge interne à l'établissement de la difficulté scolaire, avec les personnels formés et nombre suffisant. Rompre aussi avec l'autonomie autoritaire et la concurrence érigées en « bonne gouvernance », alors que les ravages sont patents.

N'oublions pas les réponses pédagogiques et didactiques : les contenus, les articulations entre les disciplines, mais aussi nos pratiques, pour faire en sorte que l'école soit faite pour tous, y compris ceux qui n'ont qu'elle pour apprendre. Les répercussions sur notre métier sont inévitables, à conjuguer avec une amélioration de nos conditions de travail, puisque le « métier » est annoncé comme un « axe fort ».

Le texte préparatoire manque d'une rédaction claire sur nombre de ces sujets. Les sujets nouveaux comme les ENT ou les rythmes scolaires ne sont qu'effleurés, l'aménagement des réformes semble être la seule réponse à la destruction du système éducatif, alors qu'il faut un souffle nouveau pour le système éducatif, voire une « révolution ». Le congrès du SNES doit s'affranchir des politiques néo-libérales et y opposer un réel projet éducatif alternatif et ambitieux.

Thème 2 : les personnels, leurs missions, leurs statuts.

Souvent considéré comme la partie « corpo » du congrès, le thème 2 aborde des problématiques bien plus complexes. Il est organisé autour de six points : les missions et statuts, l'autonomie, les conditions de travail, la formation et le recrutement, la carrière et enfin les rémunérations et retraites. Sur certains de ces sujets, les divergences avec UA ne sont pas les plus importantes : c'est le cas de la défense du paritarisme, notamment au sein des CAP et des CT, également des affectations ou des mutations avec le refus du recrutement local ou du profilage des postes. Mais des divergences réelles existent sur d'autres questions. Si, il y a trois ans, la question centrale était celle de l'élévation du niveau de recrutement, c'est aujourd'hui sur les questions de l'autonomie des établissements, de la précarité, de l'évaluation et, plus généralement, de la gouvernance du système éducatif que nous devons intervenir. Le Snes semble avoir intégré l'autonomie des établissements, se posant juste la question de savoir « quelle autonomie ? ». Sur l'évaluation, si le rejet de la réforme annoncée est partagé, le texte ne s'interroge pas sur le sens même de l'évaluation, fut-elle menée par un IPR. Quant à la précarité, les derniers éléments de la loi prévoyant des conditions draconiennes pour accéder au dispositif de titularisation, montrent que c'est bien l'accès au CDI qui est favorisé et non au statut. L'analyse de L'ÉÉ sur la non signature du protocole par la FSU était donc juste. Au final, ce texte porte pas de mise en cohérence globale de toutes les attaques menées pour une École construite sur des logiques marchandes et des pratiques de management libéral. Ce sera aux militantEs de l'École Émancipée d'intervenir pour l'améliorer.

Thème 3 : Pour des alternatives économiques, sociales et environnementales.

Le thème 3 rappelle le contexte global dans lequel évolue le SNES et sur lequel celui-ci entend peser autour de 3 thèmes (et demi) : de la crise multiforme du capitalisme (1), à un autre partage des richesses (2) en passant par la question de l'Etat social au service des citoyens et de la protection sociale (3 et , ce dernier item étant bizarrement scindé en 2 parties), c'est donc un thème fait de constats que nous partageons souvent, mais dans un grand fourre-tout faussement consensuel.

Ainsi, quelques insuffisances apparaissent clairement : quelle mesure prend-on de la signification de la crise grecque pour les autres pays européens ? Suffit-il de rappeler que l'UE est dans l'impasse ? Ne nous revient-il pas plutôt de proposer les pistes pour faire de l'Europe un espace réellement démocratique ? Ne faut-il pas chiffrer davantage la fiscalité, les salaires, la taxe anti-pollution ? Pourquoi ne pas citer précisément les échecs patents des politiques publiques mises en oeuvre depuis 30 ans afin de baliser le terrain des futures administrations ?

L'enjeu pour EE est de poser clairement quelle société nous voulons construire et de quelle façon le SNES doit y contribuer. A quelques semaines de l'élection présidentielle, ce texte doit permettre d'interpeller les candidats et servir de référence pour nos positionnements face aux actions gouvernementales.

Autant de raisons de ne pas manquer ce rendez-vous !

Thème 4 : Rénover le syndicalisme ?

La présence des trois secrétaires généraux du SNES dit assez l'importance de ce thème pour UetA . Un an avant le congrès de la FSU, la direction du SNES veut se doter de mandats pour peser dans les débats. C'est un premier problème soulevé par le texte. Est-il bien légitime, du moins souhaitable que le SNES verrouille déjà une partie du débat qui aura lieu dans un an ? Nous avons vu, sur la formation des maîtres, les problèmes que pouvait poser un mandat contraignant. En l'occurrence, il s'agira pour les militants de l'École Émancipée d'empêcher le SNES de se doter de mandats anti-fédéraux. La principale proposition d'UetA SNES met en cause le fonctionnement et l'esprit de la fédération : mettre fin à la règle systématique des 70 % et ainsi la rapprocher d'un fonctionnement de type majoritaire, très loin des règles de synthèse qui ont présidé à la naissance de la FSU. De même, il veut renforcer sa présence au BDFN.

SNES : un congrès pour dire quoi ?

L'autre enjeu essentiel porte sur la « recomposition syndicale ». Partant de l'idée que la loi sur le dialogue social va, pour permettre la constitution de majorités, favoriser des rapprochements entre OS, le texte suggère que la FSU s'y engage... en particulier avec la CGT. L'absence de tout bilan sur l'existant mais aussi le manque de mise en perspective des luttes sociales, marquent une forte limite à ces projets. Là encore, l'École Émancipée devra intervenir pour modifier ce texte en évitant de réduire la perspective d'unité syndicale structurée à un tête à tête avec la seule CGT, en gardant le cap du dernier congrès fédéral avec un travail à 3 associant aussi Solidaires.

Par son objet, le thème 4 du congrès du SNES intéresse tous les militants École Émancipée de la Fédération. ĩ

équipe EE SNES